



**METROPOLE
AIX-MARSEILLE
PROVENCE**

RAPPORT D'EXPLOITATION 2015

**STADE NAUTIQUE
CAP PROVENCE**





SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	5
L'ORGANISATION GENERALE DES SERVICES	6
<i>L'organigramme du centre aquatique</i>	6
<i>Les mouvements du personnel</i>	7
<i>Les absences du personnel</i>	8
<i>Les formations du personnel</i>	9
LES PERIODES D'EXPLOITATION	10
<i>L'espace aquatique</i>	10
<i>Les horaires et les périodes d'activités</i>	11
SCOLAIRES	15
ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	15
VOLUMES HORAIRES	15
<i>Etablissements secondaires et supérieurs</i>	16
<i>Les créneaux et fréquentations</i>	16
LES ACTIVITES	17
1. Les activités aquatiques	17
<i>Les périodes d'exploitations des associations sportives</i>	20
L'ACTIVITE FREQUENTIELLE	21
2. Les fréquentations par catégories	21
3. Les fréquentations par articles principaux	23
<i>Comparaison n-1</i>	25
LES FREQUENTATIONS DU SAUNA/HAMMAM et ACTIVITES AQUATIQUES	28
<u>La fréquentation du « Sauna/Hammam »</u>	28



Les cartes et abonnements activités aquatiques	29
COMMUNICATION	31
1. Les actions de communication	31
1.1 Les supports	31
1.2 Le site internet et Facebook	31
1.3 Le SMSing	32
1.4 La microédition	32
LES ANIMATIONS	33
1. LES SOIREES	33
Les animations « aquatiques »	33
LA NUIT DE L'EAU	34
CONVENTIONS ET PARTENARIATS	35
SATISFACTION CLIENT	36
SECURITE, ENTRETIEN ET MAINTENANCE	39
1. Le « POSS »	39
Les contrôles réglementaires	39
La maintenance des installations	41
Le SUIVI technique	42
GESTION DES FLUIDES	43
1. CONSOMMATIONS FLUIDES, comparaison N-1	43
LE BILAN FINANCIER	47
1. COMPTE DE RESULTAT	47
2. PRODUITS	49
Recettes commerciales	49
Compensation financière	49
3. CHARGES	50
Charges de personnel	50
Fluides	50



<i>Entretien et maintenance</i> -----	51
<i>Amortissements et provisions</i> -----	51
<i>Frais administratifs et divers</i> -----	51
<i>Frais généraux et frais de structure</i> -----	52
<i>Intéressement de la collectivité</i> -----	52
4. Bilan -----	52
<i>Investissements</i> -----	52
CONCLUSION -----	54



INTRODUCTION

Le stade nautique Cap Provence a été confié en délégation de service public à la société Carilis pour une ouverture du centre aquatique, le samedi 18 décembre 2010.

Contrat renouvelé en janvier 2014 pour une durée de 6 années.

Le rachat de la société CARILIS en 2015, a donné naissance, le 1^{er} juillet 2016 au groupe S-PASS, né de la fusion de **VEGA**, **ELLIPSE**, et **CARILIS**, désormais un des leaders en France de la gestion, l'exploitation et l'animation des équipements publics.

Fort de ses 30 ans d'expérience dans l'aquatique et de ses 20 ans d'expérience dans le spectacle, S-Pass s'appuie sur l'expertise de ses équipes qui comptent aujourd'hui près de 1000 collaborateurs répartis dans plus de 50 filiales.

Filiale de 3S-Entertainment, le groupe rassemble ses compétences et son savoir-faire à travers 5 métiers : **Les salles de spectacles et théâtres Parisiens, les patinoires, les complexes aquatiques, les salles de sport et les salons/congrès/foires/expos.**

S-PASS gère plus de 60 sites implantés partout en France avec pour objectif d'intervenir sur les marchés des délégations de service publics.

UN RESEAU NATIONAL AU SPECTRE LARGE

- 15 grandes salles de spectacle et théâtres parisiens (Zénith, Silo...)
- 5 patinoires (ludiques ou sportives)
- 33 complexes aquatiques (ludiques ou sportifs, centre de formation...)
- 6 salles d'équipements sportifs et de loisirs (Aréna, Stade, Vélodrome, Tennis...)
- 5 parcs d'expositions & centre des congrès

UN ETAT D'ESPRIT

- Irréprochable sur la qualité de service
- Ethique et transparent vis-à-vis de tous, clients et partenaires
- Eco responsable

UNE DEMARCHE QUALITE

- La certification ISO 9001 : en gage de qualité
- La certification ISO 14001 : comme engagements en matière d'environnement

S-PASS, 3 avenue Hoche- 75008 PARIS
Tél 01 53 85 82 10 – contact@groupe-s-pass.com



L'ORGANISATION GENERALE DES SERVICES

L'organisation du stade nautique Cap Provence s'appuie sur la structuration sous forme de 3 secteurs différenciés : bassins, accueil, entretien/technique.

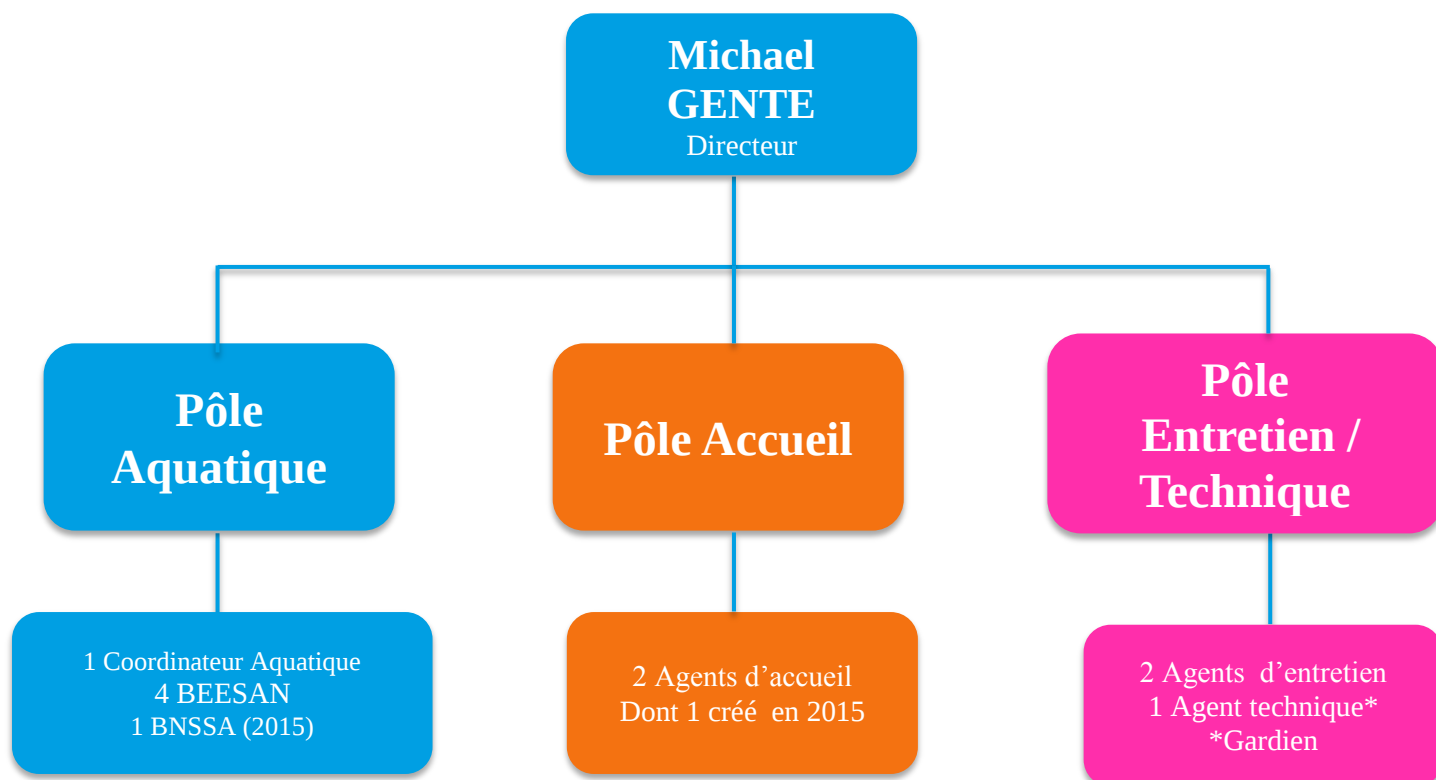
L'ORGANIGRAMME DU CENTRE AQUATIQUE

Le stade nautique Cap Provence est composé de 12 salariés en contrat à durée indéterminée.

L'organigramme ci-dessous permet de présenter le nombre de contrats à temps plein et temps partiel par pôle d'activités.

Cet effectif représente 11 postes en équivalent temps plein.

Figure 1 : organigramme du stade nautique cap Provence





LES MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Quelques mouvements du personnel synthétisés dans le Tableau 1 ci-dessous ont été constatés durant cette année d'exploitation.

Tableau 1 : mouvements du personnel

Mouvements	Secteur	Motif	Nombre	Date Effective
Démission	Accueil	Changement de région	1	Avril
	Entretien	Changement de région	1	Juin
	Bassin	Changement de région	1	Avril
	Direction	Changement d'orientation	1	Juillet
Licenciement	Accueil		-	
	Bassin		-	
	Entretien/Tech		-	
Embauche	Accueil	Création	1	Août
	Bassin	Création	1	Octobre
	Direction	Remplacement	1	Octobre

Le recrutement d'un nouveau directeur en octobre 2015, nous permet le suivi quotidien de la mise en œuvre de la politique de l'entreprise, de concevoir et mettre à jour le système qualité, ISO 9001 fin d'année 2017, début 2018.

La création d'un poste d'hôtesse d'accueil en août, le recrutement d'un sauveteur en octobre, nous permet de renforcer deux secteurs déficitaires et ainsi de mieux répondre aux exigences des usagers.

Le pôle aquatique est structuré autour d'un coordinateur bassin.



LES ABSENCES DU PERSONNEL

Pour maintenir des conditions optimales d'exploitation, l'engagement de personnels sous contrat à durée déterminée est essentiel afin de remédier aux absences pour d'éventuels accidents de travail ou arrêts « maladie », des congés payés et des congés maternités ou parentaux. Ce type d'embauche se formalise également pour pallier aux surcroûts d'activité lors des périodes de vacances scolaires.

Le Tableau 2 ci-dessous présente les absences du personnel attaché à l'établissement pour cette période d'exploitation.

Tableau 2 : absences du personnel

Type d'absences	Nombre de personnes	Secteur
Arrêt maladie (Courte durée)	0	
Arrêt maladie (Longue durée)	0	
Congés maternité et parental	0	
Accident de travail (Courte durée)	0	
Accident de travail (Longue durée)	1	Bassin



LES FORMATIONS DU PERSONNEL

Plusieurs formations ont été dispensées pour le personnel selon le secteur d'activités :

- Bassins :
 - Recyclage de PSE1 pour l'ensemble des maîtres-nageurs et BNSSA en activité.
 - Rappel des consignes de sécurité et des secours effectué par la Société Parefeu
 - Recyclage CAEPMNS pour deux Maîtres-Nageurs-Sauveteurs.
 - Formation activités aquatiques nouvelles « aquazumba » pour un Maître-Nageur-Sauveteur.
- Entretien et Technique :
 - Instruction et exercice incendie effectués par la société Parefeu
 - Informations sur le Plan d'Organisation de Surveillance et des Secours.
 - Formation PSC1
- Ensemble des secteurs :
 - Instruction et exercice incendie effectués par la société Parefeu
 - Informations sur le Plan d'Organisation de Surveillance et des Secours.



LES PERIODES D'EXPLOITATION

Les périodes et amplitudes horaires d'exploitation sont définies dans le contrat de délégation de service public avec, de manière générale, la modalité d'ouverture 7 jours sur 7 tout au long de l'année pour les différents espaces (à l'exception des périodes de fermeture pour les arrêts techniques réglementaires, de Marseille/Cassis, du 25 décembre, du jour de l'an et des 2 week end de mise à disposition, pour l'organisation de compétitions de natation).

L'ESPACE AQUATIQUE

L'exploitation du centre aquatique est toujours organisée en trois périodes :

- La période scolaire (environ 32 semaines)
- La période de petites vacances scolaires (environ 8 semaines)
- La période estivale (environ 10 semaines)

Le centre aquatique a connu deux périodes d'arrêts techniques réglementaires :

- Du 29 juin au 05 juillet 2015 inclus
- Du 14 décembre au 20 décembre 2015 inclus

Les arrêts techniques réglementaires ont été effectués selon la législation en vigueur, imposant deux fermetures annuelles pour chaque bassin (Code de la Santé Publique : Arrêté du 07 avril 1981 modifié par celui du 28 septembre 1989 et du 18 janvier 2002 relatif aux dispositions techniques applicables en piscine, article 10).

Le centre a connu une période de rupture partielle d'exploitation commerciale pour raison technique :

- En août
Le centre aquatique a connu deux fermetures partielles du bassin sportif du 10 au 14 août, en raison de paramètres chimiques non conformes.
- Marseille/Cassis, le 25 octobre 2015
- Compétition fédérale : Les 24/25/01 et 29 /30/03



LES HORAIRES ET LES PERIODES D'ACTIVITES

Le Tableau 3 ci-dessous présente les horaires d'ouvertures selon les différentes périodes contractuelles des espaces aquatiques.

Tableau 3 : Horaires d'ouvertures du centre

	Bassins sportif, ludique et pataugeoire		
	Période Scolaire	Période Vacances	Période Estivale
Lundi	09h30 - 13h30 18h - 21h	10h - 19h	10h - 19h
Mardi	09h30 - 13h30 18h - 22h	10h - 22h	10h - 22h
Mercredi	10h - 18h	10h - 19h	10h - 19h
Jeudi	09h30 - 13h30 18h - 21h	10h - 19h	10h - 19h
Vendredi	09h30 - 13h30 18h - 22h	10h - 22h	10h - 22h
Samedi	10h - 18h	10h - 18h	10h - 18h
Dimanche & Jours Fériés	09h - 13h30 14h30-18h30 10h-19h	10h - 19h	10h - 18h



Période de vacances estivales

		8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	VH
Lundi	Public																	9,00
	Scolaires																	0,00
	Activités																	5,00
	Associations																	
	Animations																	3,25
Mardi	Public																	12,00
	Scolaires																	0,00
	Activités																	5,75
	Associations																	
	Animations																	3,25
Mercredi	Public																	9,00
	Scolaires																	0,00
	Activités																	5,00
	Associations																	0,00
	Animations																	3,25
Jeudi	Public																	9,00
	Scolaires																	0,00
	Activités																	5,00
	Associations																	
	Animations																	3,25
Vendredi	Public																	12,00
	Scolaires																	0,00
	Activités																	5,00
	Associations																	
	Animations																	3,25
Samedi	Public																	8,00
	Scolaires																	0,00
	Activités																	2,50
	Associations																	0,00
	Animations																	3,25
Dimanche	Public																	8,00
	Scolaires																	0,00
	Activités																	0,75
	Associations																	
	Animations																	3,25
Légende																		
Public																		67,00
Activités																		29,00
Scolaires																		0,00
Associations																		0,00
Animations																		22,75
TOTAL																		118,75

La carte des périodes et des activités 2015 est inchangée avec l'année 2014.



SCOLAIRES

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	Nbre de classes 2014	Effectifs moyen 2014	Nbre de classes 2015	Effectifs moyen 2015
Ecole publique de Cassis	5	125	5	150
Ecole privée Ste Claire Cassis	2	50	1	50
Ecole publique de Carnoux	9	225	9	250
Ecole privé St-Augustin Carnoux	5	50	5	125
Ecole publique la Bédoule	7	175	7	185
TOTAL PRIMAIRES	28	625	28	760

Conformément au contrat, les créneaux annuels sont mis à disposition aux établissements scolaires sur des plages horaires réservés, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, ce qui permet d'accueillir exclusivement les classes de CP, CE1 et CM2., des collectivités de : Cassis, Roquefort la Bédoule et Carnoux en Provence.

De ce fait, le taux de remplissage atteint pratiquement 70% en 2015, avec les deux premiers trimestres à 80% et le quatrième trimestre à 50%.

Nous recensons en 2015 un déficit de 8 classes identique à l'exercice 2014.

VOLUMES HORAIRES

SEGMENTS	2014	2015	CONTRACTUEL
Primaires	8	8	12
Secondaires	5	5	4
TOTAL	13	13	16

Pas d'évolution sur 2015

Cette variation résulte de choix politiques et budgétaires des collectivités, en rapport avec les dispositions relative à l'enseignement de la natation scolaire dans les établissements des premiers et second degrés fixées dans **la circulaire n° 2011-090 du 7 juillet 2011**.

Au travers de cette dernière le ministère de l'éducation nationale invite les collectivités, chefs d'établissement du second degré et directeurs d'écoles à intégrer dans leur programme l'enseignement de la natation.



Cette dernière fait partie intégrante du socle commun de connaissances et de compétences au même titre que les autres matières.

Dans cette circulaire le ministère de l'Education nationale (MEN) accorde une priorité au cycle 2 (du CP au CE1) et la dernière année du cycle 3 (CM2) afin d'acquérir le « savoir nager sécuritaire » au même titre que les 6° pour le secondaire.

Pour permettre aux élèves d'atteindre les trois niveaux de réalisation attendus au terme des programmes, le MEN préconise au minimum 30 séances sur 3 ans.

En conséquence, le déficit de scolaires et la résultante des variantes suivantes :

VARIABLES
Budget
Politique
Réglementaire

ETABLISSEMENTS SECONDAIRES ET SUPERIEURS

LES CRENEAUX ET FREQUENTATIONS

La fréquentation des collèges reste stable avec l'année 2014, ce déficit est compensé par une demande accrue de la filière STAPS concernant la fac de Luminy.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	Nbre de classes 2014	Effectifs moyen 2014	Nbre de classes 2015	Effectifs moyen 2015
Collège des Gorguettes	10	230	10	230
Collège St Augustin	1	23	1	23
TOTAL SECONDAIRE 6°	11	253	11	253
Université (Luminy)			5	70
TOTAL ENSEIGNEMENT SUPERIEUR			5	70



LES ACTIVITES

1. LES ACTIVITES AQUATIQUES

Planning des activités en période scolaire

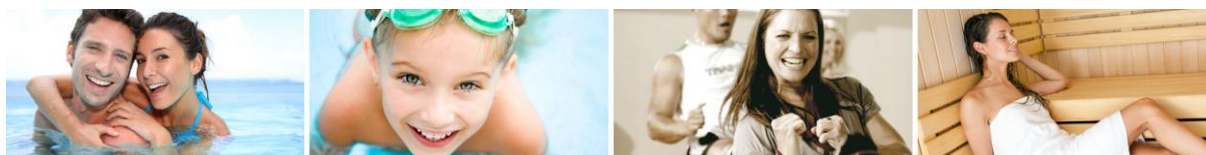
Période scolaire		9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
		15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45
LUNDI			AG	ENT CARNOUX	AQUAGYM				ENT CARNOUX	AQUABIKE	AQUAGYM	AQUABIKE	PERF ADULTE	
MARDI					AQUABIKE	AQUAGYM					CCENT	aquadynamic	AQUABIKE	AQUABIKE
MERCREDI			JA5/6 a	JA6/8	AQUABIKE	AQUAGYM	CC1 CC2 CC3 CC4			NAT L N1	AQUAGYM	AQUABIKE		
JEUDI			AG		AQUABIKE	AQUAGYM					APP ADULTE	AQUAPHOBIE		
VENDREDI					AQUABIKE	AQUAGYM				ENT CARNOUX	CCENT	AQUABIKE	AQUABIKE	
SAMEDI	BB NAGEURS	JA 4/5 ans		CC1 CC2			AQUABIKE	NAT L N2	NAT L N1			aquadynamic	AQUABIKE	Dynamic Palmes
DIMANCHE		AQUABIKE					AQUABIKE							

	Activités aquatiques enfant
	Activités aquatiques adulte
	Activités de remise en forme aquatique
	ENTRAIDE DE CARNOUX

Planning des activités en période petites vacances scolaires

Période de petites vacances scolaires		9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
		15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45
LUNDI		G1	CC1	CC2	CC3	AQUABIKE	AQUAGYM		Animations aquatiques+structures		AQUAGYM	AQUABIKE		
MARDI			CC1	CC2	CC3	AQUABIKE	AQUAGYM		Animations aquatiques+structures		Aquadynamic	AQUABIKE	PERF ADULTE	
MERCREDI			CC1	CC2	CC3	AQUABIKE	AQUAGYM		Animations aquatiques+structures		AQUAGYM	AQUABIKE		
JEUDI		G1	CC1	CC2	CC3	AQUABIKE	AQUAGYM		Animations aquatiques+structures		AQUAGYM	AQUABIKE		
VENDREDI		G2	CC1	CC2	CC3	AQUABIKE	AQUAGYM		Animations aquatiques+structures		Aquadynamic	AQUABIKE	FITNESS PALMES	
SAMEDI	BB nageurs	JA 4/5 ans		CC1	CC2		AQUAGYM		AQUABIKE	Animations aquatiques+structures				
DIMANCHE		AQUABIKE						AQUABIKE	Animations aquatiques+structures					

	Activités aquatiques enfant
	Activités aquatiques adulte
	Activités de remise en forme aquatique
	Entraide de Carnoux/Cassis
	Animations aquatiques



Planning des activités en période estivale

	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45	15 30 45
LUNDI	CC1 CC2 CC3 CC4	AQUABIING	AQUAGYM				Animations aquatiques+structures			AQUAGYM	AQUABIING		
MARDI	CC1 CC2 CC3 CC4	AQUABIING	AQUAGYM				Animations aquatiques+structures			Aquadynamic	AQUABIING	PERF ADULTE	
MERCREDI	CC1 CC2 CC3 CC4	AQUABIING	AQUAGYM				Animations aquatiques+structures			AQUAGYM	AQUABIING		
JEUDI	CC1 CC2 CC3 CC4	AQUABIING	AQUAGYM				Animations aquatiques+structures			AQUAGYM	AQUABIING		
VENREDI	CC1 CC2 CC3 CC4	AQUABIING	AQUAGYM				Animations aquatiques+structures			Aquadynamic	AQUABIING	FITNESS PALMES	
SAMEDI	CC1 CC2	AQUABIING	AQUAGYM				Animations aquatiques+structures						
DIMANCHE	AQUABIING						Animations aquatiques+structures						
	Activités aquatiques enfant (cours collectifs de natation) Activités aquatiques adulte Activités de remise en forme aquatique Animations aquatiques												

Au regard du constat relatant la facilité des usagers à appréhender la nouvelle dénomination des cours de notre programme engagé en 2014, la catégorisation est restée identique, toutefois une réorganisation des cours pour la rentrée 2016 devient nécessaire afin de répondre à une demande croissante.

Volume horaire par activités

SEGMENTS	Volume horaire	Volume horaire3	Volume horaire2
	Période scolaire	Petites vacances	Été
Aquadynamic	1,5	1,5	1,5
Aquagym	9,75	8,25	8,25
Aquabiking	12,5	9,75	9
Cours de natation	5	9	11
Aquaphobie	0,75	0,75	0
Jardin aquatique	3,25	0,75	0
Perfsport	2	0	0
Dynamic Palmes	1,5	0,75	0,75
BB Nageurs	2	1	0
Entraide de caroux	3	2,25	0
	41,25	34	30,5
Animations		21,75	22,75

Tableau 4 : catégorisation des cours de natation

Activités	Créneaux	Encadrement par créneau	Description
Bébés dans l'eau	Mercredi 09h/10h Samedi 09h/10h	1 MNS	De 5 mois à 3 ans Cette activité permet de se familiariser et de s'approprier le milieu aquatique, dans un environnement aménagé et sécurisant, dans une eau à 32°C.



Jardin aquatique	Mercredi 16h15 Mercredi 09h Samedi 10h Samedi 10h30 Samedi 17h Samedi 17h30	1 MNS	De 4 à 5 ans Cette activité permet de développer son aisance dans l'eau par des mises en situation pédagogiques et ludiques, dans un bassin spécialement aménagé.
Initiation	Mercredi 16h15	1 MNS	A partir de 6 ans Apprentissage de la technique de nage de note projet pédagogique Se déplacer sans matériel sur une distance supérieur à 15 mètres sur le ventre et sur le dos.
Apprentissage	Lundi 17h15 Mercredi 14h15 Mercredi 14h45 Mercredi 15h15 Mercredi 15h45 Jeudi 17h15 Samedi 11h Samedi 14h	1 MNS	De 7-10 ans. Affine sa gestuelle, plonge et aborde de nouvelle nage. Le travail de la respiration est consolidé. Recherche d'objet immergé. Autonomie.
Perfectionnement	Samedi 11h30	1 MNS	De 8 - 12 ans Maîtrise de la technique des nages Brasse et dos crawlé. Plongeon, brasse, respiration en crawl, dos en acquisition.
Graine de champion	Mercredi 17h Samedi 16h15	1 MNS	De 9 - 12 ans Tout en perfectionnant les 3 nages, l'enfant évolue vers l'apprentissage du papillon. La notion d'endurance et la technique des virages sont abordées.
Champion	Samedi 15h	1 MNS	De 13- 17 ans Maîtrise et Renforcement de la technique des nages.



			Plongeon, brasse, crawl, dos. Orientation 4 nages, passerelle vers le club.
--	--	--	---

Tableau 5 : Amplitude horaire hebdomadaire

Type de public	Période scolaire	Période vacances	Période estivale
Entrées publiques	54h50	68h	67h
Activités aquatiques	38h	30h	24h
Scolaires Primaires	8h	-	-

Il est intéressant de constater que le taux de remplissage est variable selon le trimestre et le jour considéré.

LES PERIODES D'EXPLOITATIONS DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Tableau 6 : nombre de créneaux associatifs

ASSOCIATIONS	Créneaux	Affectation de lignes 2013	Volume horaire	Effectifs 2013	Effectifs 2014	Evolution en %
CAAP	Lundi, Mardi, jeudi, vendredi	1 ligne de 17 h à 18 h en période scolaire	4	0	4	100
	Mercredi de 18H30 à 20H00	6 lignes d'eau	9	60	85	42
	Samedi de 8h30 à 10H00	8 lignes d'eau	12			
	Vacances scolaires					
	Lundi, Jeudi de 19h à 20H30	8 lignes d'eau	24			
	Mercredi 19H à 20H30	6 lignes d'eau	9			
	Samedi de 8h30 à 10H00	8 lignes d'eau	12			
Club de plongée des calanques	Mercredi de 18H30 à 20H00	2 lignes	3	10	15	50
Pompiers	Mardi et jeudi de 8H à 9H	2 lignes	4	15	15	0
UNSS (association scolaire)	Mercredi de 13h à 15h	3 lignes	6	30	30	0
TOTAUX			83	115	149	30

CAAP	Volume total	Année scolaire
	25H/SEM en période scolaire	800 h
	45h/SEM sur les petites vacances scolaires	360 h
	SS TOTAL 1	1160 h
Club de plongée	4 h /SEM	128 h
	SS TOTAL 2	128H
UNSS	6 h/SEM	192 h
	SS TOTAL 3	192 h
	TOTAL ASSOCIATIF	1480 heures



Les clubs bénéficient d'une amplitude horaire conséquente sur une durée de 34 semaines. Nous veillons à ce que pour leurs activités et autres événements sportifs, les clubs puissent bénéficier de l'équipement dans les conditions les plus favorables et en considération des intérêts de l'ensemble des usagers.

L'ACTIVITE FREQUENTIELLE

L'activité fréquentielle est déterminée par les données obtenues du contrôle d'accès. La fréquentation correspond au nombre de passage au contrôle d'accès. Cette donnée doit être déconnectée du chiffre d'affaires.

2. LES FREQUENTATIONS PAR CATEGORIES

Figure 2 : Répartition en pourcentage des fréquentations en fonction des catégories

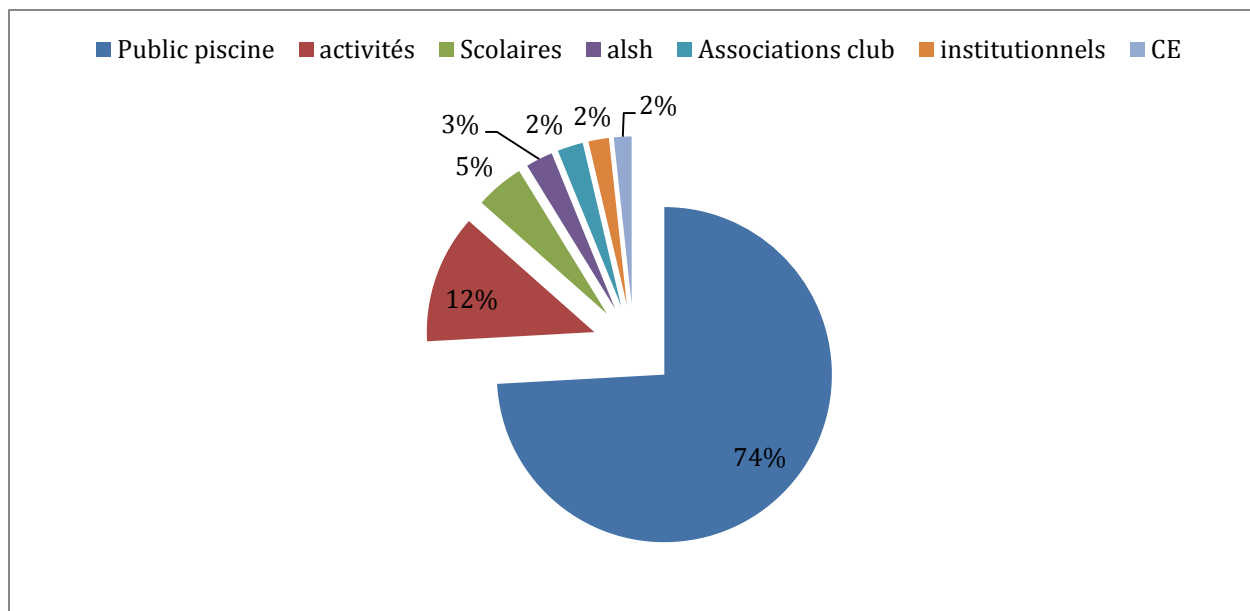




Tableau 4 : Etats des fréquentations par catégories

Catégories	Fréquentation
Entrées Publiques	
Entrées Unitaires	
Abonnements piscine	
<i>Sous-total</i>	149729
Activités Aquatiques	
Activités Aquagym	
Activités Natation	
<i>Sous-total</i>	25066
Associations - clubs	
Accueil associations et institutionnels	9000
Comité d'entreprise	3452
Alsh	5276
Scolaires	
Ecoles Primaires	
Etablissements Secondaires	
Université	9480
<i>Sous-total</i>	27208
Accueil de Manifestation	
Compétition	NC
TOTAL	202003



Le Tableau 5 présente les états mensuels des fréquentations par catégorie (hors clubs, scolaires et manifestations).

Tableau 5 : Etats mensuels des fréquentations par catégories

Catégories	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Total
Entrées Publiques	3234	3118	3889	5704	4733	5559	26237
Abonnements piscine	4313	3029	5180	4641	4947	5234	22703
CLSH	0	98	66	212	21	174	571
Activités Aquagym	1585	828	1906	1348	1564	1772	9003
Activités Natation	1373	655	1493	1047	1131	1259	6958
S/TOTAL	14901	17492	19082	18644	18677	12912	101708
Catégories	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Entrées Publiques	9186	6317	2258	4084	2695	3852	28392
Abonnements piscine	6072	4636	3400	5010	4162	4272	27552
CLSH	480	387	0	106	57	79	1109
Activités Aquagym	1106	683	1180	1781	1996	1461	8207
Activités Natation	282	87	805	947	1067	855	4043
S/TOTAL	13871	15021	13517	15549	13714	10143	81815
TOTAL	183523						

3. LES FREQUENTATIONS PAR ARTICLES PRINCIPAUX



Tableau 6 ci-dessous détaille les états mensuels de fréquentation des entrées unitaires, cartes de 10 entrées : enfants, adultes, cartes de 10heures, ALSH et Comité d'entreprise.

Tableau 6 : états de fréquentation par articles (janvier – décembre)

Catégories	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Total
Entrée plein tarif	1784	3351	3913	3506	4584	2839	19974
Entrée tarif réduit	1693	2602	2595	2769	3247	1788	14694
Carte 10 entrées et 10 heures	7366	7518	8580	8176	7233	5277	44150
ALSH	460	621	483	553	417	435	2969
Comité d'entreprise	329	373	394	363	358	216	2033
TOTAL							83820
Catégories	Juillet	Août	Sept	Octobre	Nov.	Déc.	Total
Entrée plein tarif	4139	4284	2297	2795	2013	1800	17328
Entrée tarif réduit	2735	3163	1343	2212	1207	1284	11944
Carte 10 entrées et 10 heures	4877	5571	5083	7072	6946	2515	32064
ALSH	420	225	494	432	457	279	2307
Comité d'entreprise	200	218	252	267	281	201	1419
TOTAL	15645	11123	5634	9207	6841	8164	65062



COMPARAISON N-1

La comparaison des états de fréquentations des années 2015 et 2014 indique une légère diminution de 3%. Toutefois, cette légère baisse est expliquée par la fermeture technique inopinée en août et un facteur météo dépendant. Globalement nous observons une stabilisation de la fréquentation.

Tableau 7 : comparaison de l'état global des fréquentations 2015 et 2014

Année	Fréquentation
2014	209 180
2015	202 003
Variation en nombre	-7177
Variation %	-3%

En analysant le détail mensuel de la variation des fréquentations, il est à noter que les variations sont en corrélation avec les conditions climatiques. La diminution sur le second semestre liée à la fermeture pour dysfonctionnement technique :

Difficultés à maintenir les critères physico-chimiques de l'eau et le dysfonctionnement technique de l'ECS.



Tableau 8 : détail mensuel des variations de fréquentations 2014 et 2015

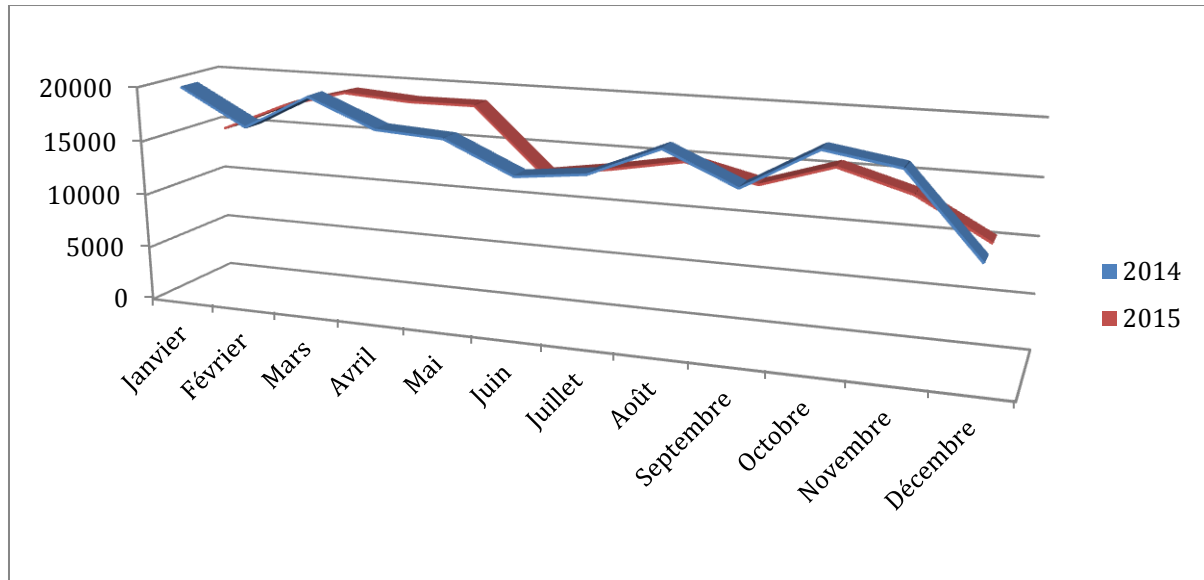
Année	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
2014	19913	16628	19775	17274	16905	14096
2015	14901	17492	19082	18644	18677	12912
<i>Variation nombre</i>	-5012	+864	-693	+1370	+1772	-1184
Variation %	-25 ,16%	+5,20%	-3,50%	+7,93%	+10,48%	-8,40%

Année	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2014	14781	17441	14658	18311	17287	10291
2015	13871	15021	13517	15549	13714	10198
<i>Variation nombre</i>	-910	-2420	-1141	-2762	-3573	-98
Variation %	-6,15%	-13,87%	-7,78%	-15,08%	-20,66%	-0,95%

Enfin, la représentation graphique des états de fréquentations permet d'identifier facilement les baisses de fréquentation au second semestre 2015, en relation avec les désordres techniques rencontrés, ECS, entretien général de l'établissement.



Figure 3 : représentation graphique de l'évolution des fréquentations sur les années 2014 et 2015





LES FREQUENTATIONS DU SAUNA/HAMMAM ET ACTIVITES AQUATIQUES

Cette partie détaille le nombre d'entrée, de cartes, d'abonnements annuels «sauna/hammam » et « activités aquatiques ».

LA FREQUENTATION DE LA « SAUNA/HAMMAM »

La fréquentation sauna/hammam est de 4991 au cours de la période annuelle. Le nombre et l'évolution de fréquentation sont décrits dans le Tableau 9.

Tableau 9 : nombre et évolution de la fréquentation de l'espace sauna/hammam

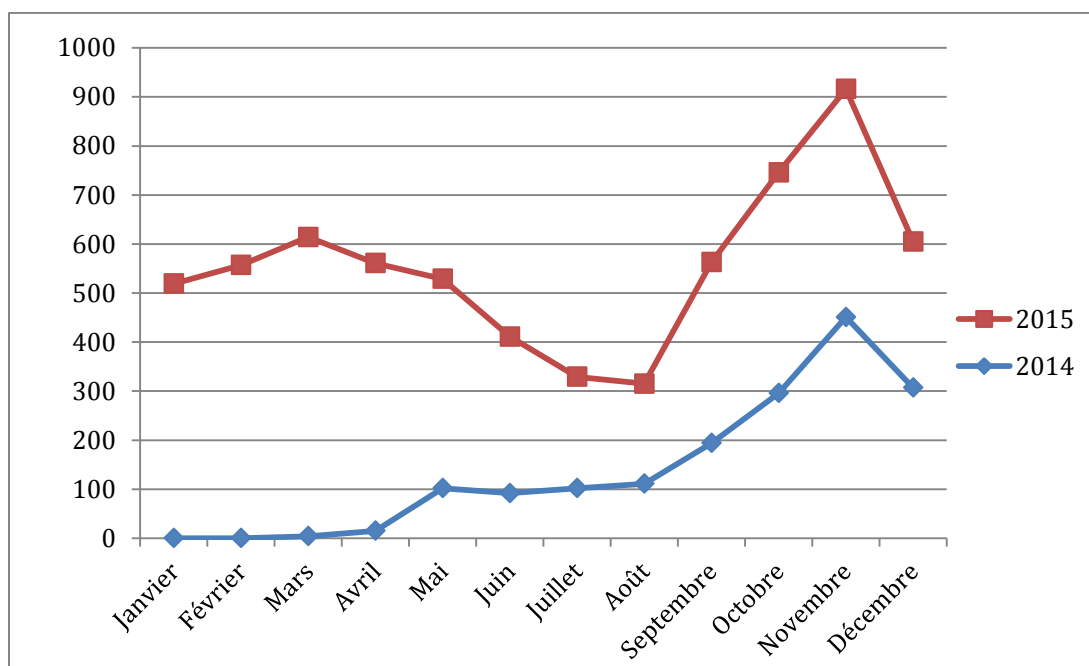
	2014	2015
Janvier	-	519
Février	-	557
Mars	4	610
Avril	15	546
Mai	102	427
Juin	92	319
Juillet	102	227
Août	111	204
Septembre	194	369
Octobre	296	450
Novembre	451	465
Décembre	307	298
TOTAL	1674	4991

Il est constaté une augmentation de la fréquentation de l'ordre de 198%. Ce résultat devrait être consolidé dans les prochaines années.

La Figure 4 présente l'évolution mensuelle comparative de la fréquentation de l'espace sauna/hammam sur les exercices 2014 et 2015.



Figure 4 : représentation graphique de l'évolution des fréquentations



LES CARTES ET ABONNEMENTS ACTIVITES AQUATIQUES

Le Tableau 10 présente la fréquentation par type d'activité sur l'exercice 2015. La Figure 8, propose la comparaison sur les exercices 2014 et 2015. Il est constaté une stabilité, de la fréquentation sur les 2 exercices.



Tableau 10 : fréquentation par type d'activités

	APPRENTISSAGE	AQUABIKE	AQUAGYM
2015	5239	5145	10371
2014	4920	7383	12261
Ecart n-1	+6,5%	-30%	-15,4%

Nous constatons au travers de ces évolutions de fréquentations par type, une baisse de fréquentation de 15% en **Aquagym**, de 30% en **Aquabike**, la dynamique créer et fédérer par l'organisation interne, depuis la mise en place du contrat marque un très net replis, dû à une concurrence plus exacerbée sur la zone de chalandise.

Toutefois l'apprentissage enfants continue de se développer, la carte 2016 doit permettre une meilleure lisibilité des programmes en accord avec la demande.



COMMUNICATION

Le Stade nautique Cap Provence a accentué sa stratégie de communication inscrite dans l'ère de la communication 2.0, relais essentiel pour asseoir la notoriété et la fidélisation de l'équipement.

1. LES ACTIONS DE COMMUNICATION

Les actions de communication s'appuient essentiellement sur les nouveaux supports médias et réseaux sociaux, la visibilité auprès des services de communication des collectivités territoriales de la communauté urbaine MPM, la presse et la microédition.

1.1 LES SUPPORTS

Les parutions dans les guides, de la commune de Cassis, de Carnoux ont été maintenues, ainsi que la mise à disposition des flyers.

1.2 LE SITE INTERNET ET FACEBOOK

La communication par le web reste incontournable dans notre société. Le site internet du Stade nautique Cap Provence est le moyen de relais d'informations permettant de dépasser les frontières du territoire.

Les nombres de sessions, d'utilisateurs et de pages vues sont en constante augmentation depuis l'ouverture du centre. Cette augmentation montre d'une part la bonne visibilité du complexe et d'autre part la qualité responsive du site web.

Concernant Facebook, la page du Stade nautique Cap Provence une forte progression depuis le début de l'année 2015.



1.3 LE SMSING

Sur la fin d'année 2015, Carilis a adhéré à un service de smsing auprès de Digitaleo. Ce service permet l'envoi groupé de **SMS** à la clientèle cible. Ce service est très efficace pour la communication instantanée. Ce service sera mis en application en début d'année 2016.

1.4 LA MICROEDITION

Plusieurs support de types de flyers (Horaires, Activités Aquatiques, Tarifs) ainsi qu'une brochure qualitative pour présenter le Stade nautique Cap Provence sont en permanence proposés aux usagers fidèles ou occasionnels.



LES ANIMATIONS

Un programme d'animations est déterminé afin de proposer une alternance de rendez-vous selon la catégorie de public. Les animations interviennent dans les différents secteurs du centre.



1. LES SOIREES

Les soirées zen ont eu lieu les vendredis de Juillet et Août, sont particulièrement plébiscité par les usagers, ces soirées sur réservation affichent des fréquentations record. Les massages qui y sont proposés affichent complet chaque soirée malgré la venue d'un 4ème stand de massage sur les soirées de 2015.



LES ANIMATIONS « AQUATIQUES »

Des jeux sont proposés sous forme de parcours aquatique aux enfants le lundi de Pâques ainsi que le dernier samedi avant Noël. Une structure gonflable a même été installée pour la chasse aux œufs de Pâques.

Pendant les vacances scolaires, des stages de natation hebdomadaires pour les 6-10 ans sont également proposés.





LA NUIT DE L'EAU

Chaque année le centre aquatique organise la nuit de l'eau en partenariat avec l'UNICEF et le C.A.A.P. Lors de cette soirée du 14 mars le centre est ouvert au profit de l'unicef de 18h à minuit. Des activités et jeux sont également proposés afin de collecter des fonds toujours au profit de l'unicef.





CONVENTIONS ET PARTENARIATS

Les conventions contractuelles restent identiques à celles de 2014. Les établissements scolaire du primaire, secondaire du supérieur, les associations sportives (**Cercle d'Activités Aquatiques de Provence**), le club de plongée ainsi que le 1^{er} Régiment étranger de Cavalerie et le centre de secours du S.D.I.S / Cassis sont venus pratiquer les activités de natation au centre aquatique.

Les conventions formalisées avec des institutions telles que la légion étrangère, l'inspection académique de la circonscription de la CIOTAT, les établissements du Second degré :

- Collège des Gorguettes, Cassis
- Collège St Augustin, Carnoux en Provence
- La faculté des sciences du sport, Aix-Marseille Université et les collectivités locales:
- Cassis
- Carnoux en Provence
- Roquefort la Bédoule

Des conventions avec le centre de secours du S.D.I.S / Cassis, la gendarmerie et la police municipale de Cassis est en cours d'instruction.

Le centre aquatique accueille toujours, les membres de centres d'accueils spécialisés :

- La Chrysalide, Marseille IV
- IME Valbrise, Marseille XI
- IRSAM, les Hirondelles, Marseille XI
- **Association Régionale d'Aide aux Infirmes Moteurs Cérébraux et Polyhandicapés de La Gauthière**
- ARAIMC, S.E.S.A.D ? Marseille IV
- Instituts les Ecureuil, Marseille VIII
- ITEP Marseille Centre-Ville, Serena
- Direction des maisons de l'enfance et de la famille, Marseille IX :
 - Service Le Redon
 - Service LYS
- Hôpital de la farandole, Marseille XII

C'est un total de 10 centres spécialisés qui fréquentent le centre aquatique.



ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE

SATISFACTION CLIENT

Dans le cadre de son souhait d'améliorer la qualité de services, le stade nautique Cap Provence a décidé d'innover en investissant en décembre 2015 dans une borne HappyOrNot™.

Plusieurs périodes ont débuté notamment en début d'année 2016 avec une question spécifique :

- L'accueil : du 9 au 20 mars
 - « Êtes-vous satisfait de l'accueil aujourd'hui ? »

Concernant les résultats, le rapport édité par le prestataire détermine un index de satisfaction en fonction du nombre de réponses pour chaque degré de satisfaction (très positif, positif, négatif et très négatif). Il est également possible d'obtenir les résultats selon une périodicité définie (heures, jours, semaines, mois, années).



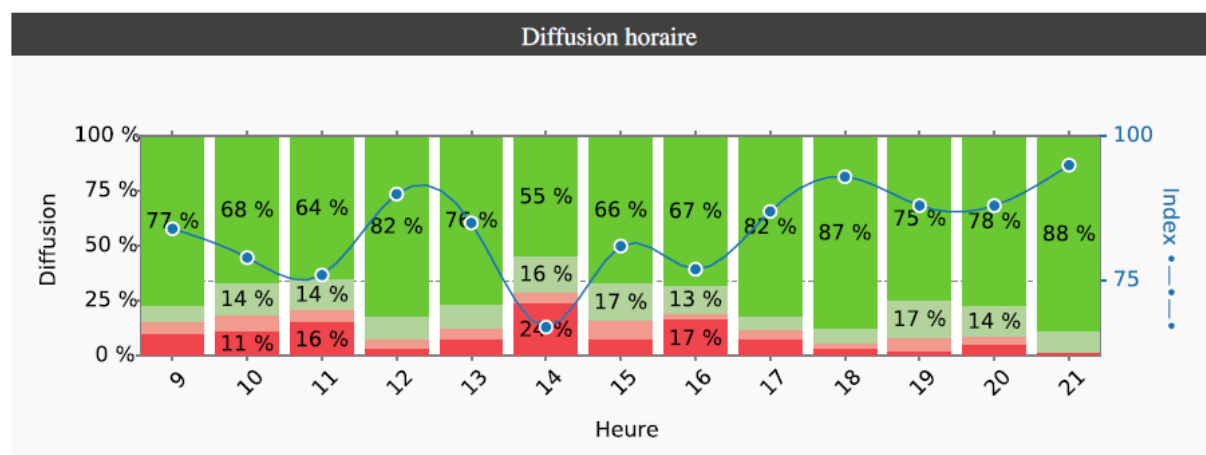
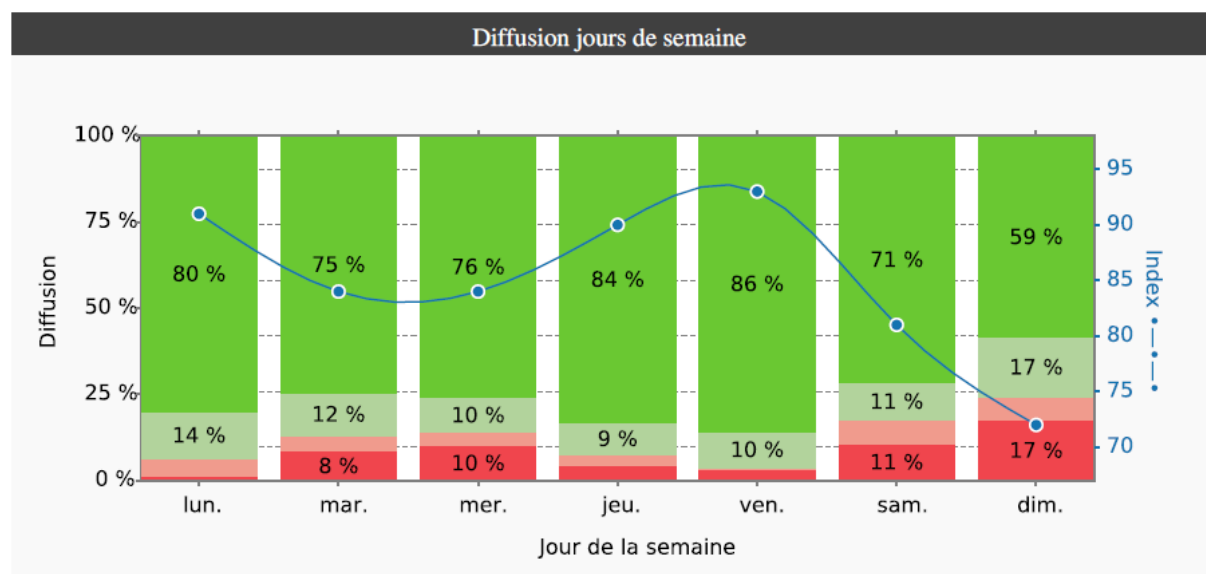
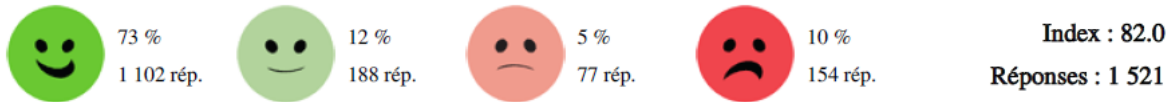
Ci-dessous présente les index de satisfaction pour la question posée en considérant la totalité de la période de test ainsi que les résultats selon le jour de la semaine sur la même période.



Tableau 11 : résultats de l'analyse de services

Fin du rapport de l'enquête 09/03/16 – 20/03/16	Rapport d'unité CAP PROVENCE
--	---------------------------------

Êtes-vous satisfaits de l'accueil aujourd'hui ?





COMPTE RENDU TECHNIQUE



SECURITE, ENTRETIEN ET MAINTENANCE

La gestion du stade nautique Cap Provence reste centrée sur les problématiques de sécurité, d'entretien et de maintenance de l'équipement. Elles regroupent aussi bien le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (P.O.S.S.), les contrôles réglementaires que la maintenance des installations.

1. LE « POSS »

Les protocoles de sécurité contenus dans ce **Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours**, sont connus de l'ensemble du personnel.

Une nouvelle version est en cours d'étude, avec un dépôt en Préfecture en août 2016.

Un exercice et de simulation d'accident chimique/incendie a été mis en place en décembre 2015 avec la société Eurofeu.

Lors des arrêts techniques ordinaires de juin et décembre ainsi que début juillet avant l'ouverture de la saison estivale, nous mettons en place des révisions du POSS permettant ainsi d'actualiser les capacités individuelles et collectives relatives à cette application.

LES CONTROLES REGLEMENTAIRES

Le stade nautique Cap Provence est contractuellement tenu de procéder aux contrôles périodiques réglementaires.

Une commission de sécurité du 18 novembre 2015 a rendu un avis favorable à la poursuite de l'activité. (CR en annexe)



Tableau 12 : contrôles réglementaires

Moyens de secours (Extincteurs, Désenfumage, Eclairage, Déclencheurs manuels, alarmes)		
Vérification annuelle	17 novembre	Eurofeu Services
Système d'alarme incendie SSI		
Vérification annuelle	17 novembre	Eurofeu Services
Exercices d'instruction		
Formation SSI	14 décembre	Eurofeu Services
Exercices d'évacuation		
Exercice incendie du personnel	14 décembre	Eurofeu Services
Installations électriques		
Contrôle réglementaire	03 juin	Socotec
Installations de gaz		
Contrôle réglementaire	09 septembre	Socotec
Système d'alarme incendie SSI		
Vérification mensuelle		Thyssenkrupp



LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS

Pour satisfaire aux contrôles réglementaires, et pour respecter ses engagements auprès du délégant afin de maintenir une sécurité optimale dans le fonctionnement et la pérennité des installations techniques, le stade nautique Cap Provence a fait évoluer les contrats de maintenance. (Tableau 13).

Tableau 13 : contrats de maintenance

Secteur	Entreprise	Périodicité
Installations électriques		
SSI /CMSI	Eurofeu services	1 visite annuelle
Extincteurs		1 visite annuelle
Eclairage Sécurité		
Contrôle d'accès	Elisath	A la demande
Matériel		
Robots	Mariner	A la demande
Autolaveuse	Karcher	A la demande
Alarme Intrusion / Télésurveillance		A la demande
Oxygénothérapie	Oxygénothérapie	Remplissage à la demande
technique		
Installations techniques	Cofely/Idex	Forfaitaire
Analyse d'eau ARS		1 visite mensuelle
Elimination Parasites		A la demande
Autres contrats		
Espaces verts	Entreprise locales Maintenay	4 visites annuelles

La société AXIMA, assure toujours contractuellement la gestion du P2, entretien & maintenance jusqu'en octobre 2015, la société IDEX prenant la relève en Novembre. (Contrat en annexe)



LE SUIVI TECHNIQUE

Tableau 14 : suivi maintenance

Janvier	Remplacement vase d'expansion et soupapes de sécurité en chaufferie
Janvier	Remplacement vase d'expansion et soupapes de sécurité en chaufferie
Janvier	Intervention de Kiebach et Peter pour maintenance GTC
Avril	Réparation d'une fuite sur alimentation principale eau de ville
Juin	Remplacement des BAES
Juin	Nettoyage échangeur préparateur ECS
Juillet	Maintenance du robot Mariner
Juillet	Remplacement des Spots dans les douches
Juillet	Remplacement de disjoncteurs différentiels
Juillet	Raccordement des caméras vidéo surveillance
Juillet	Réparation de l'adoucisseur, entretien et désinfection
Juillet	Remplacement des spots dans les vestiaires
Octobre	Diagnostic des déchloramineurs
Décembre	Remplacement des armoires électriques déchloramineurs
Décembre	remplacement des vannes panoplies filtres



GESTION DES FLUIDES

1. CONSOMMATIONS FLUIDES, COMPARAISON N-1

Tableau 18 : électricité

	HPE	HCE	HPH	HCH	HPTE	Total
Janvier	0	0	48 313	39 359	17 200	104 872
Février	0	0	38 088	34 376	13 194	85 658
Mars	54 997	39 030	0	0	0	94 027
Avril	54 352	35 967	0	0	0	90 319
Mai	54 240	38 469	0	0	0	92 709
Juin	51 157	34 377	0	0	0	85 534
Juillet	52 107	35 143	0	0	0	87 250
Août	51 977	36 075	0	0	0	88 052
Septembre	49 846	32 647	0	0	0	82 493
Octobre	53 269	33 676	0	0	0	86 945
Novembre	0	0	44 956	31 372	0	76 328
Décembre	0	0	40 357	30 184	0	70 541
Total	421 945	285 384	171 714	135 291	30 394	1 044 728

Tableau 19 : eau

Eau froide Général	
Mois	Conso (M3)
Janvier	2238
Février	2537
Mars	2526
Avril	2487
Mai	2359
Juin	3017
Juillet	3584
Août	2636
Septembre	2622
Octobre	2231
Novembre	2350
Décembre	2637
Total	31224



Tableau 20 : gaz

Mois	Conso. M3	Conso. KWh
Janvier	21 899	304 571
Février	25 615	356 253
Mars	21 478	298 716
Avril	11 660	162 167
Mai	8 052	111 987
Juin	5 065	70 444
Juillet	1 903	26 467
Août	1 842	25 619
Septembre	5 746	79 915
Octobre	8 212	114 212
Novembre	12 928	179 803
Décembre	10 851	150 916
Total	135 251	1 881 071

Tableau 21 : traitement de l'eau

Consommation Chlore	978 bidons	
	19 560 Litres	24 450 KG
Consommation Acide sulfurique	252 Bidons	
	5 040 litres	6 300 KG
Sulfate d'alumine	240 bidons	
	4 800 Litres	6 000 KG
Hypochlorite calcium	2 tonnelets	
	50 Kg	
Galets de chlore	3 Tonnelets	
	125 Kg	



Tableau 22 : comparaison N-1

	2015	2014	%
Electricité (MwH)	1 090	1 061	+ 2,7%
Eau (m3)	31224	21 596	+42%
Gaz (Mwh)	1 861	1 444	+28%
Chlore (Kg)	24 450	37 300	
Acide (Kg)	6 300	5 225	
Floculant (Kg)	6 000	1 880	

Le désordre technique rencontré sur les vannes panoplies explique une augmentation considérable des fluides : eau et gaz.

Le remplacement de ces vannes sur l'arrêt technique planifié de décembre 2015 doit répondre à une meilleure maîtrise des dépenses.

Une négociation des contrats Gaz et Electricité début 2016, nous permettra une économie sur ce poste de dépense.



COMPTE RENDU FINANCIER



LE BILAN FINANCIER

Précision Préalable

Rappelant que le premier exercice social de la délégation en cours s'étalait sur 18 mois soit du 01/07/13 au 31/12/2014 afin de se caler en année civile, les comptes tels qu'exposés ci-dessous reposent sur des données comptables pour l'exercice N-1 sur une période de 12 mois.

Ainsi, le résultat net de l'exercice clos le 31/12/2015 ressort positif à 69.423,64 € après constatation de l'impôt société pour 62.584,00 € et d'un intéressement de la collectivité de 69.423,00.

L'exercice clos le 31/12/2014 ressortait quant à lui pour 18 mois à 182.591,06 € après constatation de l'impôt société pour 96.224,00 € et d'un intéressement de 182.590,20 €.

Ventilés sur la période du 01/01/14 au 31/12/2014 ces postes ressortent respectivement à 69.588,19 €, <16.778,00> et 69.588,20 €.

1. COMPTE DE RESULTAT

Présenté comme à l'accoutumé, ci-dessous compte d'exploitation de l'exercice clos le 31/12/15 comparé à l'exercice précédent.

Dans un souci de transparence, nous vous présentons en annexe ce compte d'exploitation sous une forme détaillée, comparé aux comptes de l'exercice n-1 et avec en rappel le compte d'exploitation prévisionnel ayant prévalu à l'attribution de la délégation. Nous y apporterons par ailleurs quelques précisions quant aux variations significatives ou précisions que nous jugeons nécessaires.



1. Compte d'exploitation année 2015 : S2G PISCINE DES GORQUETTES					
	ANNEE 2014 Réalisé en € HT	écart %	ANNEE 2015 Réalisé en € HT	année 2 (2015) Budget réindexé	écart % Budget
PRODUITS					
Entrées publiques / Abonnements	522 509,24	12,38	587 207,64	385 489	52,33
Dont PCA	- 116 359,52		68 494,52		
Entrées activités/cours	190 578,34	-19,24	153 919,99	169 231	-9,05
Entrées espace bien-être	7 726,66	29,96	10 041,67	21 194	-52,62
Entrées groupes/CE/CLSH	29 583,24	-1,80	29 051,55	38 128	-23,80
Entrées scolaires	19 147,50	13,51	21 735,00	22 398	-2,96
Entrées associations/séjours sportifs	12 781,25	171,92	34 754,16	15 402	125,65
Cafétéria/boutique/location espaces	59 073,83	8,37	64 020,12	70 216	-8,82
TOTAL DES PRODUITS HT	725 040,54	24,23	900 730,13	722 058	24,74
CHARGES					
Personnel (salaires & charges)	270 675,56	15,22	311 877,03	395 211	-21,09
Fluides	247 107,79	9,96	271 719,56	173 614	56,51
Entretien-maintenance/frais de contrôle	161 800,15	-34,25	106 378,20	118 180	-9,99
Promotion-communication	17 454,07	-83,14	2 943,46	23 914	-87,69
Frais bancaires et honoraires	14 753,82	-19,39	11 892,70	11 230	5,90
Fournitures petit équipement	2 897,33	46,35	4 240,14	3 221	31,64
Achats boutique	18 547,71	0,00	29 181,67	13 216	
Assurances	18 505,81	12,73	20 861,60	25 173	-17,13
Impôts et taxes	11 895,01	75,28	20 850,01	24 029	-13,23
Rémunération du fermier	55 000,00	0,69	55 379,50	55 380	0,00
Frais financiers/Gestion société dédiée	412,54	1 706,39	7 452,10	16 534	-54,93
Dotations aux amortissements	23 215,09	93,04	44 814,29	56 345	-20,46
Dotations prov. p/dépréciation			37 900,00		
Autre dépenses de fonctionnement	11 031,51	189,95	31 986,17	37 326	-14,31
Téléph. fax, poste, internet	4 283,85	-16,59	3 573,35	4 293	-16,77
Fournitures administratives/billetterie	2 568,01	51,13	3 881,15	4 336	-10,49
Véhicules et déplacements	4 179,65	154,25	10 626,67	28 697	-62,97
Format. Vêtements travail			13 905,00	0	
Redevance d'occupation	10 000,00	0,69	10 069,00	10 069	0,00
TOTAL DES CHARGES HT	863 296,39	12,08	967 545,43	963 442	0,43
Résultat d'exploitation HT	-138 255,85		-66 815,30	-241 385	
Produits divers Gestion courante	2 428,24		48,94		
Transfert avantages	3 048,00		3 048,00		
Transfert de charges	0,00		23 764,00		
Compensation p/ Contraintes HT	255 178,00		241 385,00	241 385	
Impôts sur les sociétés	16 778,00		- 62 584,00		
Résultat net après impôts	139 176,39		138 846,64	0	
Intéressement Communauté Urbaine 50	69 588,20		69 423		



Comme évoqué dans le rapport de délégataire 2015, l'exercice n-1 repose sur des données chiffrées émanant de la comptabilité sur la période du 01/01/14 au 31/12/14. De ce qui précède, certaines données peuvent comprendre des régularisations de périodes antérieures que nous ne manquerons pas de vous exposer.

Les principales variations observées sur les charges ou dépenses réalisées au cours de l'exercice sont les suivantes :

2. PRODUITS

RECETTES COMMERCIALES

Exposées en détail lors des fréquentations, le total des recettes commerciales sont influencées par la constatation comptable de la variation des Produits Constatés d'Avance (PCA).

En effet bien que vendus et encaissés immédiatement, une obligation nous est faite quant à constater en produit que les utilisations réelles effectuées au cours de l'exercice et porter en PCA les ventes non consommées. Ainsi, comptabilisés pour la première fois fin 2014 pour 116.359,52 € et ces derniers s'élevant à la somme de 47.865,00 € au 31/12/2015, figurent en chiffre d'affaires la variation positive des PCA calculée comme suit (+PCA initiaux -PCA Finaux).

COMPENSATION FINANCIERE

Fixée conventionnellement par année civile au contrat de délégation de service public, la compensation pour contrainte de service public est passée de 239.728 € en 2014 à 241.385 € en 2015 soit une variation de 13.793,00 €. Cette variation est la résultante de la hausse de l'actualisation pratiquée qui pour cet exercice s'élève à +0,691187%.



3. CHARGES

CHARGES DE PERSONNEL

La baisse des activités sous traitées de 5.351 € est en corrélation avec la baisse de chiffre d'affaires observé sur les activités aquatiques.

Pour le poste CICE, rappelant que depuis le 01 janvier 2013, les entreprises bénéficient d'un « crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi » (CICE), à raison des rémunérations n'excédant pas 2.5 SMIC versées à leurs salariés au cours de l'année civile.

Ce crédit d'impôt a pour objet, en application de l'article 244 quater C du CGI, le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fond de roulement.

A ce titre l'exercice 2015 comptabilise 12.774,00 € de crédit d'impôt, contre 20.675 € l'exercice précédent qui enregistrait un rattrapage de 2013 pour 7.980 €.

Comparées à l'exercice précédent, les provisions salariales constituées en fin de période se décomposent comme suit :

Elements	31/12/2015			31/12/2014			Variation 2015-2014
	brut	charges	Total	brut	charges	Total	
Congés Payés	15 197,30 €	4 479,50 €	19 676,80 €	21 401,40 €	8 276,84 €	29 678,24 €	-10 001,44 €
	15 197,30 €	4 479,50 €	19 676,80 €	21 401,40 €	8 276,84 €	29 678,24 €	-10 001,44 €

FLUIDES

Bien que la principale variation significative de ce poste s'observe sur le gaz (+54%), le poste eau enregistre une augmentation de 20.845 € par rapport à l'exercice passé compte tenu de l'enregistrement sur 2014 de 18.057 € de rattrapage des années précédentes.

Ces augmentations sont la résultante de la variation constatée des fréquentations.



ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Les principales précisions à apporter sont :

L'acquisition depuis 2015 des produits de traitements pour 20 921 €, ces derniers étant auparavant du ressort de la SAUR et étaient intégrés au poste P2.

Le poste entretien réparation bien immobilier qui accuse une variation négative de 12.452 € entre 2015 et 2014 provient principalement de la réfection des peintures pour 7.853 € en 2014 par TECH2L

Précisant qu'en 2014 le poste P2 enregistre pour 14 904 € de charge se rapportant aux années précédentes, combinée à la gestion directe du poste P2 et P3 par nos soins en lieu et place de la SAUR font ressortir respectivement une variation négative de 66.843 € et 11.134 €. A noter que pour le poste P3 une dotation aux provisions est désormais constituée et figure au poste provisions GER pour 26.000 € dont 13.000 € à titre de rattrapage 2014.

La variation de 9.732,80 € poste entretien et réparation provient Entre autre de la prestation commandée en 2015 auprès de HYGIATECH pour 2.545 € au titre de mesure de la qualité de l'air ambiant dans le complexe.

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Abstraction faite de la provision de 26.000 € constituée au titre du P3 comme mentionné ci-dessus, une provision de 11.900 € a été constituée pour faire face à des créances clients dont leurs recouvrements restent incertains.

Le poste dotation aux amortissements en 2014, qui figure pour 23.215 €, comprend une régularisation de -10 000 € de l'exercice précédent.

FRAIS ADMINISTRATIFS ET DIVERS

Pour ce qui concerne le poste promotion et communication, il est fait recours désormais à des prestations dématérialisées comme les SMS, plus ciblées et mieux orientées. Les couts correspondant étant rattachés de par leur nature sur les postes correspondants (Téléphone, etc)



La variation du poste honoraire est quant à elle liée à une reprise de provision sur 2014 de 5.500 € constatée les exercices passés non utilisé.

FRAIS GENERAUX ET FRAIS DE STRUCTURE

Ce poste est révisé chaque année, dans les mêmes conditions que la compensation financière. Ainsi enregistré pour 55.000 € en 2014 ce poste est porté à 55.379,50 € soit +0,69%

INTERESSEMENT DE LA COLLECTIVITE

Dans le cas où le résultat de l'exercice clos parviendrait à un résultat après impôts supérieur à celui prévu dans le budget prévisionnel, une redevance variable est servie au délégant à raison de 50% de cet excédent. Ainsi est constaté un intéressement de 69.423 € au titre de l'exercice 2015.

4. BILAN

INVESTISSEMENTS

Les principales réalisations ou opérations effectuées cet exercice sont :

- Matériel et outillage

L'acquisition auprès de BIO UV de 2 armoires électriques MP 140 el N) S2RIE 579576001001 ET 579576002001 pour 6.664,00 €

- Matériel de bureau et informatique

Un lecteur motorisé de cartes auprès d'Elisath pour 930 €.



De ce qui précède il est joint pour l'exercice 2015 :

- Compte d'exploitation détaillé, annexé.



CONCLUSION

Ce rapport d'exploitation témoigne que le groupe S-PASS et son équipe remplissent pleinement les engagements pris concernant l'entretien, la maintenance, la sécurité, la gestion, l'animation et le développement de l'ensemble de l'équipement.

La stratégie globale menée depuis 6 ans par La Communauté urbaine MPM et Carilis pour le stade nautique Cap Provence porte ses fruits puisque nous constatons encore cette année que le stade nautique Cap Provence rayonne sur le territoire avec plus de 202 003 entrées en 2015.

Au niveau local et en tant qu'équipement structurant du territoire, notre présence au sein de la Communauté urbaine MPM par nos partenariats, notre communication, nos animations seront conservées en 2016.

Afin d'étendre encore la notoriété du stade nautique Cap Provence, nous confirmerons les choix opérés depuis la quatrième trimestre en proposant une amélioration de la qualité du service.

Nos prochains axes d'améliorations pour 2016 :

- Formalisation des gammes de maintenances :
 - Service technique et entretien
- Formalisation des procédures du pôle accueil
- Formalisation d'autocontrôles
- Développement d'un nouveau site internet dédié au centre
- Formalisation d'un nouveau POSS